

Jean Pierre GROUSSON

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**L'ARCHE DE JEAN VANIER A GRENOBLE**

Association Loi 1901

5 place de l'Eglise

38700 La Tronche

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

5 Bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines / Saône

Tél 04-72-27-83-83 E-mail : [grousson.expert@grousson.com](mailto:grousson.expert@grousson.com)

*L'Arche à Grenoble / Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2012*



Jean Pierre GROUSSON

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**L'ARCHE DE JEAN VANIER A GRENOBLE**

Association Loi 1901

5 place de l'Eglise 38700 La Tronche

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

5 Bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines / Saône

Tél 04-72-27-83-83 E-mail : grousson.expert@grousson.com

*L'Arche à Grenoble / Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2012*

# Jean Pierre GROUSSON

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **II Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations auxquelles j'ai procédé, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- j'ai constaté que le principe de séparation des exercices a bien été effectué,
- j'ai examiné le respect de la réglementation comptable en vigueur et du référentiel comptable tel que défini dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

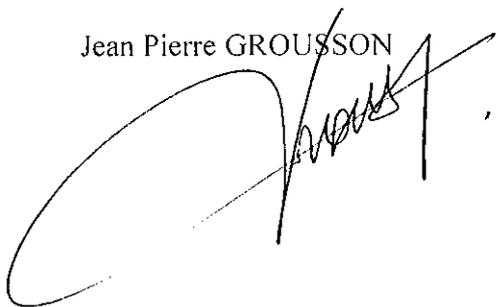
## **III Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés à l'Assemblée Générale de l'association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 14 mai 2013  
Le Commissaire aux Comptes

Jean Pierre GROUSSON



5 Bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines / Saône  
Tél 04-72-27-83-83 E-mail : grousson.expert@grousson.com

*L'Arche à Grenoble / Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2012*

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	384 501		384 501	28,21	384 501	35,84
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	33 357	4 366	28 991	2,13	9 098	0,85
Autres immobilisations corporelles	318 629	41 216	277 414	20,36	101 354	9,45
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>736 488</b>	<b>45 582</b>	<b>690 906</b>	50,70	<b>494 954</b>	46,13
Comptes de liaison (1)						
<b>TOTAL (II)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
<b>CREANCES (2) :</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	28 424		28 424	2,09	27 851	2,60
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					66	0,01
. Organismes sociaux	1 234		1 234	0,09	3 265	0,30
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	70 661		70 661	5,18	52 153	4,86

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES:</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	376 000	27,59	376 000	35,04
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	182 793	13,41	159 900	14,90
Ecart de réévaluation				
<b>RESERVES:</b>				
Excédents affectés à l'investissement	68 839	5,05		
Réserves de compensation				
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Autres réserves				
<b>REPORT A NOUVEAU:</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	122 287	8,97	102 485	9,55
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	37 354	2,74	37 354	3,48
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	106 548	7,82	88 641	8,26
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES:</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>893 821</b>	<b>65,59</b>	<b>764 380</b>	<b>71,24</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>Fonds dédiés</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	5 000	0,37		
<b>DETTES (3) :</b>				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	262 056	19,23	104 983	9,78
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	38 606	2,83	23 255	2,17
Dettes fiscales et sociales	79 932	5,87	40 473	3,77
Autres (5)	83 415	5,12	139 876	13,04
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>469 009</b>	<b>34,41</b>	<b>308 587</b>	<b>28,76</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 362 829</b>	<b>100,00</b>	<b>1 072 967</b>	<b>100,00</b>

ARCHE DE JEAN VANIER A GRENOBLE  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 5

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

Edité le 27/05/2013

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	1 218		1 218	36,76	3 919	51,44	-2 701	-68,91	
Production vendue de biens									
Prestations de services	2 095		2 095	63,24	3 700	48,56	-1 605	-43,37	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>3 313</b>		<b>3 313</b>	<b>100,00</b>	<b>7 619</b>	<b>100,00</b>	<b>-4 306</b>	<b>-56,51</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Dotations et produits de tarification			645 845	N/S	421 555	N/S	224 290	53,21	
Subventions d'exploitation									
Dons									
Cotisations			3 275	98,85	2 589	33,98	686	26,50	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires			66 848	N/S	31 069	407,78	35 779	115,16	
Autres produits									
Reprise de provisions			24 896	751,46	16 473	216,21	8 423	51,13	
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>740 864</b>	<b>N/S</b>	<b>471 687</b>	<b>N/S</b>	<b>269 177</b>	<b>57,07</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>744 177</b>	<b>N/S</b>	<b>479 306</b>	<b>N/S</b>	<b>264 871</b>	<b>55,26</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			89 789	N/S	65 423	858,68	24 366	37,24	
Services extérieurs			133 158	N/S	75 157	986,44	58 001	77,17	
Autres services extérieurs			79 811	N/S	39 063	512,71	40 748	104,31	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 608	380,56	7 531	98,84	5 077	67,41	
Salaires et traitements			211 176	N/S	145 171	N/S	66 005	45,47	
Charges sociales			81 691	N/S	52 037	682,99	29 654	56,99	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements			27 038	816,12	14 905	105,63	12 133	81,40	
Dotations aux provisions									
Autres charges			94	2,84	155	2,03	-61	-39,34	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>635 364</b>	<b>N/S</b>	<b>399 443</b>	<b>N/S</b>	<b>235 921</b>	<b>59,06</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>108 813</b>	<b>N/S</b>	<b>79 863</b>	<b>N/S</b>	<b>28 950</b>	<b>36,25</b>	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (III)									
Quote-part de résultat sur opérations communes (IV)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			9 097	274,58	7 602	99,78	1 495	19,67	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>9 097</b>	<b>274,58</b>	<b>7 602</b>	<b>99,78</b>	<b>1 495</b>	<b>19,67</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			4 640	140,05	2 831	37,16	1 809	63,90	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 362 829 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 106 547,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par les administrateurs el 11 avril 2013.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- application du plan comptable 1999 (règlement CRC 99-03),
- application du règlement CRC 99-01 spécifique aux associations,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

APPLICATION DES REGLEMENTS CRC 2002-10 ET CRC 2004-06

IMMOBILISATIONS :

Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations incorporelles ou corporelles :

Incorporation dans le coût de l'immobilisation : option 31/12/2011

Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

Entité non concernée, donc option non prise

Coût de développement :

Entité non concernée, donc option non prise

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs :

Entité non concernée, donc option non prise

#### AMORTISSEMENTS

La base amortissable est éventuellement diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative, mesurable et que la cession de l'actif est programmée.

Amortissement des biens non décomposables :

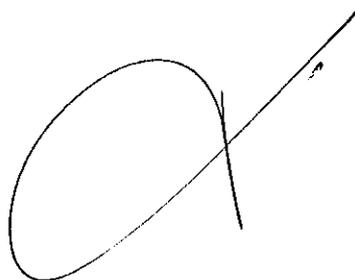
Mesure de simplification pour les PME : calcul des amortissements sur la durée d'usage

Amortissement des biens décomposables :

Entité non concernée, aucune immobilisation décomposable identifiée ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Modes d'amortissement :

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sauf si une méthode plus adaptée peut être utilisée.



**Annexes aux comptes annuels (suite)**  
**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Etat des dettes = 464 009 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	262 056	34 921	147 866	79 269
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	38 606	38 606		
Dettes fiscales & sociales	79 932	79 932		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	83 415	83 415		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>464 009</b>	<b>236 874</b>	<b>147 866</b>	<b>79 269</b>

*Charges à payer par postes du bilan = 28 319 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	503
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 862
Dettes fiscales & sociales	19 954
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>28 319</b>

*Informations complémentaires sur le passif*

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat comptable	DEFICIT	EXCEDENT
Dont part sur gestion propre		43 232,00 €
Dont part sous contrôle des tiers financeurs		63 316,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>106 548,00 €</b>

**SUIVI DU RESULTAT SOUS CONTOLE DES TIERS FINANCEURS**

EXERCICES	2010	2011	2012	2013	2014
Résultats acceptés	37 354	68839			
Résultats affectés		37354			
<b>Résultats repris en :</b>					
2010					
2011					
2012			37354		
2013				0	
2014					
Solde compte 115	0	37 354	37 354		
<b>Résultats en réserves</b>					
Affectés à l'investissement					
2013			68839		
2014					
Solde compte 106820			68839		

## Annexes aux comptes annuels (suite) AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### FISCALITE :

Du fait de son objet associatif, hors secteur lucratif, l'association n'est pas fiscalisée en dehors de l'IS sur des revenus mobiliers.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

A défaut d'évaluation fiable, ces contributions ne sont pas évaluées ni prises en compte, comme lors de l'exercice précédent.

### ENGAGEMENTS INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE :

En raison de la faiblesse de l'effectif, de son ancienneté, les engagements pour indemnité de fin de carrière sont non significatifs.

### AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Bail à construction de 43 ans sur le terrain acquis en 2011.
- Engagement reçu : l'association doit percevoir de la fondation des amis de l'Arche une somme de 120 000 € au titre d'une délibération de 2011
- Engagement donné : l'association s'est engagée à reverser ces 120 000 € à la société PLURALIS qui a géré la construction des foyers et qui bénéficie du bail à construction mentionné ci-dessus. Le reversement a été fait pour diminuer la redevance annuelle versée par l'association (qui a débuté en novembre 2012).

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 234 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir( 4387000000 )	1 234
<b>TOTAL</b>	<b>1 234</b>

Charges constatées d'avance = 4 933 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance( 4860000000 )	4 933
<b>TOTAL</b>	<b>4 933</b>

Charges à payer = 28 319 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt( 1688400000 )	503
<b>TOTAL</b>	<b>503</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenues( 4081000000 )	7 862
<b>TOTAL</b>	<b>7 862</b>
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés( 4282000000 )	14 052
Charges sociales sur congés payés( 4382000000 )	5 902
<b>TOTAL</b>	<b>19 954</b>

Jean Pierre GROUSSON

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**L'ARCHE DE JEAN VANIER A GRENOBLE**

Association Loi 1901  
5 place de l'Eglise 38700 La Tronche

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon l'article 13 des statuts, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

1/ CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

5 Bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines / Saône  
Tél 04-72-27-83-83 E-mail : grousson.expert@grousson.com

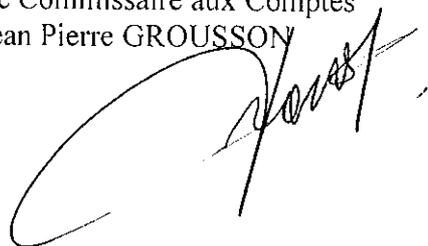
*L'Arche à Grenoble / Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2012*

Jean Pierre GROUSSON  
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2/ CONVENTION POURSUIVIE ET DEJA APPROUVEES ANTERIEUREMENT

Conformément à l'article R. 314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, concernant les associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention qui aurait déjà été approuvée par l'Assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le 14 mai 2013  
Le Commissaire aux Comptes  
Jean Pierre GROUSSON



5 Bis Rue Jules Ferry 69270 Fontaines / Saône  
Tél 04-72-27-83-83 E-mail : grousson.expert@grousson.com

*L'Arche à Grenoble / Rapports sur les comptes annuels au 31 décembre 2012*